

Surveillance des dîners, école Jules-Verne

FACTURATION de janvier à juin 2022



Facturation modifiée dû à la fermeture du vendredi 18 février 2022 (tempête)

Notez que la journée pédagogique du 3 juin 2022 est annulée et devient une journée régulière de classe.

Rappel:

- ♦ Les paiements sont payables au mois, le 1^{er} de chaque mois.
(ou le 20 de chaque mois avec consentement de la technicienne responsable).
- ♦ Le paiement peut être payé par internet ou par Interac.
Notez que pour le paiement par Interac, ou en argent vous devez prendre un rendez-vous.

Mois	Montant
Janvier 2022	Pour tous les niveaux : 9 jours x 3\$ = 27\$
Février 2022	Pour tous les niveaux : 17 jours x 3\$ = 51\$
Mars 2022	Pour tous les niveaux : 18 jours x 3\$ = 54\$
Avril 2022	Pour tous les niveaux : 18 jours x 3\$ = 54\$
Mai 2022	Pour tous les niveaux : 21 jours x 3\$ = 63\$
Juin 2022	Pour tous les niveaux : 15 jours x 3\$ = 45\$

Martine Poulin

Technicienne responsable du Service de Garde
et de la surveillance du dîner
514-328-3081

***l'Antre
Jeunes***
votre Service de garde
école Jules-Verne